

LE JOURNAL LYCEEN

« THERAPEUTIQUE » ET « MEDIATEUR »

Les travaux de Jacques Lévine, docteur en psychologie et en psychanalyse, portent essentiellement sur la place de la psychologie à l'école et les concepts d'inconscient et d'imaginaire. Pour le Livre blanc des journaux lycéens, paru en 1991, il s'était intéressé au phénomène du journal jeune.

Pourquoi écrit-on dans un journal lycéen ?

Écrire dans un journal lycéen, c'est se donner à voir, se faire reconnaître. C'est une volonté de faire reconnaître des identités individuelles à l'intérieur d'une identité collective.

Que disent les adolescents dans leurs publications ? Deux choses, selon moi. D'abord, ils s'instaurent comme releveurs d'informations, comme représentants de groupes de jeunes qui ont des informations spécifiques sur leur mode de vie. C'est l'aspect informatif, l'aspect le plus manifeste d'un journal lycéen. Et puis, ils se donnent à voir eux-mêmes dans leurs préoccupations plus profondes, qui sont les préoccupations de leur âge. Ils ont besoin d'un lieu pour pouvoir dire ces préoccupations. Or, ils ne peuvent pas les dire de façon totalement ouverte, ils sont obligés de leur donner une présentation indirecte, de type journalistique.

Quels sont ces instruments de camouflage des préoccupations ?

Si les adolescents laissent transparaître leurs problèmes, ils les accommodent à certaines sauces : celle de la dérision, celle de l'image, de la métaphore... Dans un journal lycéen, nous pouvons percevoir les préoccupations liées au passage d'un âge à l'autre, à l'élaboration d'une identité. Pour cela, l'adolescent doit écarter l'interdit, l'environnement, il doit en fait se repositionner. D'où les gesticulations, les cris, les violences, les recherches...

Leurs préoccupations se marquent au travers de leurs dessins plus encore qu'au travers de leurs textes. Quand les adolescents songent, par exemple, à la procréation, à la guerre, à la mort ou à l'amour, ils ont généralement des formes de pensée où l'image est antérieure au discours. Cette image est en tout cas beaucoup plus proche de la réalité intérieure que le discours qui lui-même est déjà une traduction. Chez la plupart d'entre eux, c'est l'image qui est la plus fidèle représentation de leurs préoccupations. Elle possède l'avantage d'être une expression qui ne dit pas ce qu'elle dit ou qui dit des choses sans le dire. Or ces choses ont besoin d'être dites car elles ne sont pas encore digérées. Le fait de les donner à voir est déjà un début de ce travail de digestion. Le journal fait partie de ce travail psychique qui permet de passer de l'inintelligible à un peu moins d'inintelligibilité. Comme le rêve.

Donc toutes ces préoccupations doivent trouver des lieux d'évacuation, des lieux de projection absolument indispensables. Les journaux correspondent à un besoin très profond de projection, de réaménagement. Ce sont presque des lieux thérapeutiques. Ces adolescents, qui passent d'un âge à l'autre, doivent créer des ponts pour que puisse s'opérer leur croissance psychique. Ayant à assumer un corps nouveau et des valeurs nouvelles, ils ont à prendre position par anticipation dans la société.

D'où la violence, les crises : un journal est un défi permanent...

Ce que l'on voit très bien dans ces journaux, c'est que les adolescents ont à faire le deuil de beaucoup d'illusions, de beaucoup de visions de la vie, de la société. Ils doivent masquer ces difficultés de passage d'un âge à l'autre. Or ce masquage nécessite une indispensable violence à l'égard des valeurs anciennes, un besoin d'écarter un monde ancien pour se propulser dans un monde nouveau. Le journal aide à jouer ce rôle de « pontonnerie ». A ce niveau, il y a tout un travail de digestion, de largage et de maintien de quelque chose d'ancien, un travail d'épuration et de tri pour commencer à trouver un positionnement.

Le journal est une prise de position collective. C'est là qu'on voit quelque chose que j'appelle le défi générationnel : le défi d'une génération par rapport à une autre pour trouver sa place. Actuellement, c'est d'une actualité brûlante car ce défi n'a jamais été accompagné d'un énoncé aussi neuf. Les adolescents actuels ne bénéficient plus d'un encadrement d'adultes qui, auparavant, ouvraient et montraient la voie. Ils doivent trouver leur propre formule.

Jusqu'à ces trente dernières années, il y avait une espèce de séquelle du régime patriarcal. Des notables, des gens à l'intérieur de la hiérarchie scolaire, servaient de points de repère, ils leur disaient ce qu'il fallait penser. Tout cela s'effondre. Les adolescents ont besoin de trouver leur propre voie, jamais nous n'avons connu de période, sur le plan sociologique, où les fils sont aussi dépourvus de pères. C'est la fin du règne des pères. D'ailleurs, on le constate très bien dans la structure des familles. C'est un contexte entièrement nouveau. Les adultes sont en plein tâtonnement, ils sont incapables de définir une voie pour les adolescents. Nous, adultes, sommes tous dans le brouillard.

Donc ces journaux ne sont pas des gadgets, ils représentent une espèce de recherche d'identité qui, à aucun autre moment de l'histoire de la civilisation, n'a été posée dans des termes aussi rapides et violents. Il y a eu quelque chose de semblable à la Renaissance, mais à l'époque il y avait un régime patriarcal. Le grand effet de la guerre a été l'effondrement des structures organisées par les notables. Les adultes sont devenus de moins en moins fiables, ils ont eu de moins en moins de propositions à faire. Les jeunes ont donc à voir comment ils peuvent secréter un univers qui soit vivable.

Au niveau des lycées, de l'Education nationale, il n'y a pas la compréhension de cette nécessité, pour les adolescents, de trouver les moyens de se concerter dans la voie de cette recherche d'identité. Il y a, au contraire, toujours cette idée que ça doit « venir d'en haut ». De la part des adultes, il y a une très grande ignorance sur ce plan là. Les jeunes, d'ailleurs, sont de moins en moins jeunes. Avant, l'adolescence se déroulait à partir de 16 ans, maintenant des gosses de 12 ans sont déjà des adolescents.

Faire un procès à un journal lycéen, comme à Rochefortⁱⁱ, c'est nier et rejeter ce « défi générationnel » pourtant nécessaire ?

Faire un procès à un journal lycéen m'apparaît totalement anachronique. Cela semble être une des conséquences d'un essai des adultes de maintenir des cadres qui sont pourtant à modifier. Certes, les adultes ont quelque chose à transmettre, ils ont une expérience de la vie qui n'est pas du tout négligeable - et il ne s'agit pas de la gommer. Mais pour la transmettre, il faut que les adultes acceptent que les jeunes fassent une crise d'évolution dans des limites acceptables. Le problème, c'est que les règles du jeu n'ont pas été ditesⁱⁱⁱ. Le journal lycéen ne doit pas devenir un lieu d'attaque, mais un lieu de recherche d'identité. Ce n'est pas la même chose, cela implique des discussions sur les modes d'identité que les adultes et les enseignants veulent leur transmettre.

Donc, un procès ne règlera rien, il peut juste créer un état de peur et de renoncement à la production journalistique. Il faut savoir dans quelle mesure les jeunes ont le droit et le devoir de dire ce qu'ils pensent des adultes. A condition que ce reste suffisamment constructif et respectueux de la personne des autres. Pour qu'eux-mêmes se fassent respecter. Dans le cas de Rochefort, je crois qu'il y a des règles de respect réciproque qui n'ont pas été observées.

Les journaux lycéens sont-ils nuls ?

Non, les journaux lycéens sont des préfigureurs, des foetus par rapport aux instruments dont on aura besoin. Il faudra de grands soubresauts pour que cet embryon se développe, pour qu'il n'y ait plus ce clivage entre les classes d'âge. Le journal lycéen ne pourra prendre sa place d'intermédiaire, de médiateur entre les adolescents et les adultes, que si l'on comprend la nature de l'écoute qui est à organiser. Une écoute du travail que les adolescents sont en train de réaliser pour trouver leur identité et une compréhension, de la part des adultes, qu'ils ne peuvent régler eux-mêmes l'avenir sans entretenir une coopération institutionnalisée.

C'est pourquoi je crois que le journal lycéen est un embryon des formes que pourrait prendre une institutionnalisation des rapports entre les adolescents eux-mêmes, d'une part, et entre les jeunes et les adultes d'autre part.

Mais tant que nous n'aurons pas défini de nouveaux modes de dialogue, tant que les adultes en resteront à des formes de domination anachroniques, le journal lycéen ne pourra pas prendre de place.

Quels sont ces nouveaux modes de dialogue qui permettront au journal lycéen de devenir cet « intermédiaire » ?

Il y a trois modes de relation possibles actuellement entre enseignants et enseignés. D'abord, une pédagogie « rigide » : il y a un programme que l'on transmet, avec une attention peu importante à l'égard de ceux qui le reçoivent ; c'est « faire la classe à la classe », en restant dans un certain nombre de règles où la relation est de maître à enseignés et non de personne à personne.

Il y a une deuxième conception qui est celle d'une pédagogie assouplie : ici, on prend en compte les préoccupations des uns et des autres. En même temps que la priorité est donnée à la transmission du savoir, il y a une organisation - à institutionnaliser - qui permet aux jeunes de dire un certain nombre de préoccupations. Ces préoccupations, on ne peut pas les mettre dans un placard et rentrer en classe. Cette occultation produit l'échec, une espèce de non disponibilité à un savoir qui est déjà très anachronique et peu vivant.

Enfin, il y a une vraie pédagogie de l'échange qui devrait faire la critique de ce qui est transmis actuellement. Qui est fondée, on le voit bien actuellement, avec le procès du manque d'intérêt pour le Technique, sur la priorité totale du langage écrit de type abstrait. Or ça ne convient pas à la majorité des jeunes, peut-être pas aux lycéens qui au contraire sont les plus privilégiés sur ce plan là, mais à ceux qui n'ont pas pu mordre au langage écrit tout en ayant d'autres qualités. Il faudrait reconnaître davantage les qualités de réalisation, les qualités technologiques, les qualités de relation, les curiosités personnelles de chacun. Pour cela, il faudrait des enseignants libérés des programmes auxquels on les enchaîne.

Donc le problème n'est pas seulement celui du rapport enseignants-enseignés, mais également celui entre les enseignants et les instances obscures qui dictent les programmes comme des rites religieux. Tout le monde est pris par ce piège. La loi est une notion de

base : c'est le principe de réalité. En psychanalyse, les lois découlent de la reconnaissance de toute une série de limites (prohibition de l'inceste, etc.). Les lois, c'est la reconnaissance des contraintes avec lesquelles l'espèce humaine a affaire. C'est ce qu'on appelle la « castration symbolique » : on est obligé d'accepter un certain nombre de contraintes pour être libre. La psychanalyse a mis en lumière d'autres lois, elle oblige à constater que l'homme est pluridimensionnel, qu'il n'est pas qu'un individu social mais un individu issu d'un règne animal écoulé sur des millions d'années. D'où le conflit entre nos dimensions primaires, de barbarie, de cannibalisme... et la nécessité d'accepter les contraintes.

Donc la loi rigide, qui ne voit que le point de vue social, conduit à des catastrophes. Il y a des besoins vitaux du développement : il faut être mégalomane, il faut vouloir transgresser de temps en temps, quand on joue « au gendarme et aux voleurs » par exemple. C'est une dimension à reconnaître.

Et là, c'est la difficulté de l'enseignement de reconnaître ces différents claviers, ces différents registres du développement. En réalité, il y a deux sortes de lois : les lois primaires et les lois sociales. C'est leur harmonisation, tout en donnant le primat aux lois sociales, qui est la condition du développement harmonieux.

Dès lors, le journal lycéen n'est pas forcément transgression, il est l'outil de formation d'une famille. Tout le monde a besoin de se situer dans un groupe. Il se trouve qu'actuellement les adolescents et les enfants n'ont pas de moyen d'expression en tant que groupe d'âge. Le commerce, certes, leur en donne quelques uns, mais ce ne sont pas eux qui les trouvent. Tant qu'ils ne peuvent pas s'organiser en tant que famille, ils ont tendance à s'organiser sur un mode hostile à l'égard des familles.

Si on ne propose pas une place à quelqu'un, il a tendance à vouloir l'occuper dans la confrontation et en écartant les autres, en se méfiant de l'empiètement, de la domination des autres. Il y a ce risque, actuellement, que la formation de cette famille d'adolescents, ce besoin d'une collectivité dégénère en effet de masse qui procéderait de la barbarie. C'est pour cela que des journaux qui prendraient conscience de leur rôle de recherche dans la préparation d'un univers entièrement nouveau, seraient excellents. Mais ce n'est pas le cas.

On a affaire à des journaux dont le sens n'est pas suffisamment défini. Le journal est le tissu rassembleur de gens qui sont à la recherche de modes de regroupement pour s'exprimer.

ⁱ *L'expression lycéenne. Livre blanc des journaux lycéens*, Paris, CNDP/Hachette Education coll. Enjeux du système éducatif, 1991.

ⁱⁱ Le journal *Confessions* apparaît en janvier 1991 au lycée Merleau-Ponty de Rochefort-sur-Mer (17). « Le premier numéro contient des articles dégradants pour des professeurs et des membres de l'administration, désignés nommément. Les articles sont rédigés uniquement sous pseudonymes, mais trois élèves qui distribuent le journal sont identifiés comme auteurs. Exclue par le conseil de discipline du lycée, ils sont poursuivis pour injure publique et diffamation. Fin juin, une semaine avant le procès, paraît le numéro 2 : l'intendant y est directement mis en cause et présenté comme un escroc. Les lycéens n'utilisent que les initiales des personnes qu'ils attaquent, mais elles sont aisément reconnaissables. Une nouvelle plainte pour diffamation est déposée mais cette fois contre X. L'affaire dépasse peu à peu le cadre du lycée (querelles politiques locales). Au procès, la plainte n'aboutit pas par défaut de caractère public du journal. Elle est donc requalifiée en injure personnelle. Malgré la peine symbolique retenue par les juges de 100 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts à l'encontre des lycéens, ceux-ci sont finalement reconnus coupables et condamnés. » Source : *Les droits et la déontologie des journalistes lycéens*, association Jets d'encre et l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, 2005. A télécharger librement sur www.obs-presse-lyceenne.org.

ⁱⁱⁱ A l'époque de cet entretien, la circulaire Education nationale sur les publications lycéennes n'avait pas encore été promulguée.